



**RAPPORT  
D'ACTIVITÉS  
2018**

# ÉDITO

**Stéphane Bossuet**  
*Président Directeur général*

Le futur n'est que trop prévisible dit-on, surtout dans "le temps des catastrophes". A lors, n'aurons-nous qu'à « offrir » en héritage à nos enfants un monde brutal et désenchanté, une terre aride et des chuchotements solitaires à l'ombre des forteresses ?

Dans ces périodes de crise profonde, propices aux sidérations, rappelons-nous que c'est aussi dans les espaces imaginatifs, généreux, souvent courageusement dirigés parce que nécessitant flair, expertise, inventivité, que se construit la résistance, se tisse une culture et s'invente notre avenir en commun.

Les coopératives d'activité et d'emploi sont nées parce qu'elles avaient l'intime conviction que c'était par le collectif et la coopération que pouvaient se construire des alternatives résilientes au monde des catastrophes. Depuis, beaucoup a été entrepris par l'économie sociale et solidaire, mais la tâche immense qui nous attend oblige toutes et tous pour qui cette conviction demeure intacte à faire de nos communs un nouveau projet politique.

Chers lecteurs, nous vous souhaitons une bonne lecture de ce rapport, que nous vous invitons à accueillir non comme un impératif de communication, mais bien comme une contribution aux écosystèmes créatifs, coopératifs et résistants, en création et en devenir.

## 7 – LE RÉSEAU EN 2018

Nos temps forts

Les entrepreneur·es – salarié·es

Les filières

L’ancrage territorial

L’Union d’économie sociale

Nos résultats économiques



COOPÉRER  
POUR  
ENTREPRENDRE

## 23 – TRANSFORMER LE RÉSEAU ET LES CAE PAR LE NUMÉRIQUE

enDI

Le campus numérique

## **33 – CONSOLIDER LES CAE**

L'alliance nationale des CAE

CAE-IMPACT

Le LABEL Coopérer  
pour Entreprendre

Nos Formations et  
journées professionnelles

Tilt

## **39 – ÉTENDRE LE MODÈLE DES CAE**

Aux jeunes

Aux personnes éloignées  
de l'emploi

Aux tiers-lieux

## Ancrage territorial

**72** Coopératives d'Activité et d'Emploi  
**294** Points d'accueil sur le territoire

## Dynamisme économique

**7257** Entrepreneur.es salarié.es  
**119** Millions d'euros de chiffres d'affaires

## Accompagnement

**300** Membres d'équipe d'appui  
**3600** Ateliers et formations organisés pour les entrepreneur.es

## Orientation / Intégration

**15 000** Participant.es aux réunions d'information  
**6330** Entretiens individuels



\*Ces données ainsi que celles qui suivront sont extraites du reporting  
2018 des CAE sociétaires de Coopérer pour Entreprendre.



**LE RÉSEAU  
COOPÉRER  
POUR  
ENTREPRENDRE  
EN 2018**

# NOS TEMPS FORTS



1.01.18

Nouvelle équipe  
de direction



4-5.01.18

Rencontres  
nationales  
des CJS



22-23.01.18

Les Belles  
Journées  
réunissent les  
dirigeants  
des CAE



23.01.18

Lancement  
de la plate-  
forme Tilt



7-8.02.18

Salon des  
entrepreneurs  
de Paris



13-14.09.18

États  
Généraux  
des CAE



19.09.18

Sortie du  
rapport de  
la mission  
coworking



27.09.18

Séminaire  
des chargés.es  
d'accompagne-  
ment des Pays  
de la Loire



1-3.10.18

Global Social  
Economy  
Forum à Bilbao



4-5.10.18

Séminaire  
Bâtiment

**53**  
publications  
Facebook  
en 2018

**1846**  
abonné.es  
Facebook  
au 31.12.2018





8-9.02.18

Première promotion de la formation créer une CAE



17.05.18

Assemblée Générale de Coopérer pour Entreprendre



30.05.18

Entreprendre dans la Culture – Ministère de la Culture



5-6.07.18

Séminaire Tiers-lieux à Ligugé



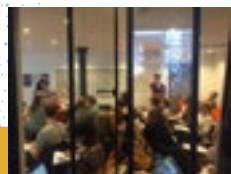
3.09.18

Loi liberté de choisir son avenir professionnel



8-9.10.18

Séminaire des métiers de gestion



15-16.10.18

Séminaire de la réforme de la formation professionnelle



18-19.10.18

Séminaire Culture



18.12.18

Comité de pilotage des partenaires

+ de 45 000 impressions sur nos contenus Twitter

36 news envoyées par email

Les CAE de Coopérer pour Entreprendre accueillent des porteur·ses de projet sans discrimination ni priorité à la rentabilité.

Pour elles, entreprendre dans de bonnes conditions est un droit pour toutes et tous. En ce sens, elles remplissent une mission d'intérêt général.

## LES PERSONNES

### À L'ENTRÉE EN CAE

**50%**  
*sans emploi  
à l'entrée*

**30%**  
*sans diplôme  
ou niveau bac*

**25%**  
*niveau bac +2*

**45%**  
*niveau bac +3  
ou plus*

# LES ENTRE- PRENEUR·ES

**Un entrepreneur  
sur trois  
est sociétaire**

1 / 3

Les entrepreneur·es qui entrent en CAE ne sont pas considérés comme des client·es, mais comme de futur·es sociétaires qui pourront prendre part aux décisions relatives aux services mutualisés de leur CAE et à son développement, selon le principe coopératif d'une personne = une voix.

Aujourd'hui dans notre réseau, près d'un·e entrepreneur·e sur trois est sociétaire.

Ce chiffre témoigne autant de la pérennité de l'activité des entrepreneur·es que de notre vitalité démocratique. Il nous éclaire également sur l'impact de la loi de juillet 2014, qui rend le sociétariat obligatoire aux entrepreneurs présents en CAE depuis 3 ans. Depuis 2016, le nombre d'entrepreneur·es sociétaires a ainsi augmenté de 51% : c'est dire si les enjeux d'un sociétariat engagé et volontaire, plutôt que vécu comme un mal nécessaire ou une formalité administrative sont contemporains à nos organisations. C'est dire encore si la formation sociétariat engagé, lancée en 2018, tombait à point nommé.  
→ Voir page 28



Au 31 décembre 2018,  
**30%** des entrepreneur.es en CAE  
avaient un **niveau Bac** ou infra Bac,  
et **45% un niveau BAC +3 et Plus.**

**UNE MIXITÉ QUI NE DOIT  
DONC RIEN AU HASARD.**



**FEMMES,  
ENTREPRENEURES  
ET SOCIÉTAIRES**

**Le modèle de la CAE  
est particulièrement  
adapté aux femmes,  
qui représentent en 2018,  
54%\* des entrepreneurs,  
contre 40% des créateur·rices  
d'entreprise en France  
(chiffres 2016).**

\*Ces données sont  
extraites du reporting  
2018 des CAE membres  
de Coopérer pour  
Entreprendre.

La part des femmes dans la gouvernance laisse cependant entrevoir des progrès en matière de parité : ces dernières ne sont plus que 46% à être sociétaires, 41% de femmes à la présidence et 35% à participer aux instances de gouvernance. Une étude sera conduite en 2019 pour approfondir l'entrepreneuriat et le sociétariat féminin en CAE.

# LES ACTIVITÉS & FILIÈRES

Les CAE de Coopérer pour Entreprendre hébergent une multiplicité d'activités et se saisissent des spécificités propres aux filières pour étendre leur modèle protecteur à de nouveaux secteurs.

Les CAE d'une même filière sont réunies au sein d'un comité en charge de réaliser une veille réglementaire et de mettre en place des plans d'action spécifiques.

## Filière Culture

En 2018, les travaux des CAE artistiques et culturelles de Coopérer pour Entreprendre ont davantage porté sur la mutualisation de conseils juridiques et le métier d'édition en CAE, avec comme horizon la création d'une maison d'édition intégrée. Particulièrement actives dans la promotion du modèle CAE dans l'entrepreneuriat culturel, plusieurs CAE ont également remporté l'appel à projet du Ministère de la Culture, visant à renforcer l'offre de formation et d'accompagnement vers les entrepreneur.es culturel.les.

## Filière Services à la personne

Les CAE Services à la Personne (SAP) réunissent des entrepreneur.es qui délivrent leurs prestations au domicile de la personne. Elles sont soumises à une réglementation spécifique.

En 2018, le Comité SAP a engagé des réflexions autour de nouveaux modèles de mutualisation territoriale entre CAE permettant de renforcer la présence d'une offre SAP.



**Au 31 décembre 2018,  
Coopérer pour Entreprendre  
réunit 72 CAE sociétaires**

**42 CAE**  
Multi-activités

**14 CAE**  
Bâtiments

## Filière Bâtiment

Ces CAE spécialisées dans les activités du Bâtiment suivent une démarche globale d'intégration des pratiques de l'éco-construction, proposent des pratiques exemplaires et mettent une priorité sur la formation à la sécurité sur les chantiers afin d'allier au mieux efficacité et prévention.

En 2018, le Comité Bâtiment de Coopérer pour Entreprendre a travaillé sur :

- La prise en charge des parcours d'accompagnement des porteur.ses de projet au sein des CAE par le Compte Personnel de Formation.
- Les pratiques RSE pouvant être mises en place au sein des CAE Bâtiment.

Le Comité Bâtiment a également travaillé sur l'animation de la filière Bâtiment commune aux réseaux Coopérer pour Entreprendre et Copéa.

## Filière agri-rurale

Le monde agricole est confronté à une mutation accélérée, marquée par une crise générationnelle forte au sein des exploitations existantes, et l'arrivée d'une nouvelle génération d'exploitant.es. Souvent dotée d'un niveau socio-culturel élevé (étude longues), plus féminisée, elle est également moins au fait de la réalité du monde agricole et dépourvue de patrimoine foncier.

Phénomène nouveau, une filière 100% agri-rurale émerge depuis quelques années, portées par des CAE entièrement dédiées à l'accompagnement de projets agricoles. Témoin en est : la CIAP 44, en Pays de la Loire, a rejoint Coopérer pour Entreprendre en 2016 : suivie de la CAE normande Rhizome, en 2017. En 2018, la jeune filière agri-rurale a été structurée avec la création d'un comité agri-rural. Des réflexions sont en cours pour étendre le périmètre de la filière à l'alimentation, plus propice aux synergies entre entrepreneurs et CAE.

## Filière Sport

La fin des contrats aidés a enclenché dans le secteur du sport une vaste réflexion autour des modèles économiques des structures, déjà fragiles, et de protection sociale des professionnel.les du secteur, qui pâtissent de contrats peu protecteurs. L'UFOLEP, fédération nationale réunissant les associations sportives, a validé en 2018 le lancement de l'expérimentation d'une filière dédiée aux métiers du sport. Le portage régional et national de l'expérimentation sera réalisé par la CAE toulousaine La Maison de l'initiative.

**9 CAE**

Services à la personne

**4 CAE**

Artistiques et culturelles

**1 CAE**

Bureau d'études

**2 CAE**

Agri-rurales

L'accès à une CAE proche de chez soi, que l'on habite en métropole, en ville ou dans un village, cimenter notre ambition d'intérêt général.

# L'ANCRAGE TERRITORIAL



**Les associations  
Coopérer pour Entreprendre**

**5 associations régionales Coopérer pour Entreprendre réunissent les CAE des régions Normandie, Pays de la Loire, Bretagne, Nouvelle Aquitaine et Occitanie, pour mener à bien les actions suivantes :**

- Assurer la représentation régionale de Coopérer pour Entreprendre et développer des relations institutionnelles avec les acteurs territoriaux, publics et privés ;
- Déployer et alimenter la stratégie de Coopérer pour Entreprendre ;
- Susciter et animer des coopérations entre CAE adhérentes et des projets du territoire ;
- Développer des initiatives en lien avec la dynamique territoriale.

Les CAE de Coopérer pour Entreprendre sont présentes sur l'ensemble du territoire avec 294 points d'accueil.

## En 2018

- + Coopérer pour Entreprendre Pays de la Loire a coordonné les CJS de la région et mis en place une journée régionale des chargés d'accompagnement.
- + Coopérer pour Entreprendre Nouvelle Aquitaine a représenté les CAE au Global Social Economy Forum et au Salon national de l'ESS à Niort.
- + Coopérer pour Entreprendre Bretagne a porté la signature d'un SIEG (Service d'intérêt économique général) avec la région Bretagne.
- + Coopérer pour Entreprendre Occitanie a principalement œuvré à coordonner une réponse commune à toutes les CAE pour le nouvel appel à projet régional.
- + Coopérer pour Entreprendre Normandie a mené une réflexion sur la mutualisation de poste de paie et de communication.
- + Les CAE de Coopérer pour Entreprendre réunies sur la région Grand est ont également coordonné leurs actions, dans le cadre de la convention régionale qui les unie.

**75,4%** des CAE de Coopérer pour Entreprendre sont implantées dans une commune avec un QPV

**22 CAE** sont implantées dans les villes concernées par le plan d'action « cœur de ville »

**13%** des CAE de Coopérer pour Entreprendre sont aujourd'hui implantées en zone rurale.

## Se mobiliser pour le développement rural

Les problématiques auxquelles sont confrontés les habitant.es en zone rurale sont nombreuses, qu'il s'agisse d'accès aux services et aux soins, de lutte contre la fracture numérique, de développement économique, de soutien aux projets d'investissement.

Afin de renforcer l'état des connaissances sur l'entrepreneuriat en zone rurale et d'identifier des initiatives ayant un impact significatif, Coopérer pour Entreprendre

s'est allié en 2018 à deux projets « Mobilisation Collective pour le Développement Rural » (MCDR), qui ont eu la chance d'être retenus :



## Projet CARNAC le développement rural par la coopération

Porté par l'Institut des territoires coopératifs, ce projet vise à produire, mettre en œuvre et diffuser une connaissance nouvelle sur le « comment coopérer ». Nous y participons aux côtés de la FNCUMA, du RTES, de la CGSCOP et des réseaux ruraux Grand Est et Normandie.

Initiées en novembre 2018 en région Bourgogne, des itinérances seront organisées dans 4 grandes régions jusqu'en 2020. Leur principe est simple : découvrir en traversant à pied des territoires les déclencheurs implicites de la coopération, en allant à la rencontre de collectifs qui vivent la coopération sur le territoire.

## Le changement d'échelle du modèle CIAP

Ce projet « Alliances Paysannes et territoriales pour innover et renouveler les politiques publiques » est porté par la Coopérative d'Installation en Agriculture Paysanne CIAP 44, sociétaire de Coopérer pour Entreprendre.

# L'UNION D'ÉCONOMIE SOCIALE

## Coopérer pour Entreprendre

### Nos services



#### Développement et consolidation

Outillage des CAE, Label, formations, accompagnement de nouvelles CAE, mutualisation de travaux entre CAE, partenariats techniques.



#### Innovation

Identification et valorisation des pratiques innovantes, veille sur les nouveaux modèles économiques, déploiement et pilotage des innovations porteuses.



#### Transformation numérique

Conception et commercialisation de services numériques dédiés à la gestion de l'entrepreneuriat et accompagnement aux nouveaux usages numériques.



#### Communication

Promotion des CAE et du statut d'ESA auprès du grand public, des partenaires institutionnels, des acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire et de l'entrepreneuriat.

Les services et missions de Coopérer pour Entreprendre sont réunis en 4 grandes activités

### Notre sociétariat

Notre sociétariat est organisé en un collège de CAE, et un collège d'organisations partenaires et de personnes physiques.

Lors de l'Assemblée générale du 17 mai 2018, 4 nouvelles CAE ont rejoint le réseau :

→ Set Up, une CAE généraliste basée à Reims.

→ Le comptoir des entrepreneurs, une CAE généraliste basée à Narbonne.

→ Coop en Bat, une CAE bâtiment basée à Dijon.

→ Ameizing, basée à Plérin en Bretagne et portée par deux CAE Bâtiment, est la 1<sup>ère</sup> CAE Bureau d'études de France.

### Notre programme de transformation

À l'issue d'un processus de co-construction de plusieurs mois, les sociétaires de Coopérer pour Entreprendre réunis en Assemblée

générale ont voté à l'unanimité un programme de transformation de près de 47 actions réunies en 5 axes stratégiques

1. Promouvoir les CAE de Coopérer pour Entreprendre

2. Innover pour répondre aux nouveaux enjeux sociétaux

3. Développer le réseau et la performance des CAE

4. Organiser la gouvernance le réseau

5. Financer les projets et les actions du réseau





# NOS SOCIÉTAIRES

## GROUPE A : Coopératives d'Activité et d'Emploi

\* Les CAE sociétaires ayant  
un astérisque sont les CAE  
labellisées au 23/05/2019

- A** A PROVA – ACEASCOPE-FORMASCOPE\* – ALTER-BATIR  
ALTERBATIVE (L')\* – AMETIS\* – AMEIZING – ANTIGONE\*  
APPUY CREATEURS – APPUY DOM – ARTENREEL\*  
AVANT-PREMIERES\*
- B** BATICOOP – BATICREATEURS 44\* – BATI-PREMIERES\*  
BGE COOP SUD OUEST\*
- C** CALAD IMPULSION – CAP ENTREPRENDRE  
CAP SERVICES – CHRYSALIDE – CIAP44 – CLARA\*  
CONSORTIUM COOPERATIVE – COOBATIR – CDP 49\*  
COODEMARAGE53\* – COODYSSEE  
COOP CHEZ VOUS – COOP DOMI OUEST  
COOP EN BAT – COOP ET BAT\* – COOP'ACTION  
COOP'ALPHA\* – COOPENATES\* – COOPERATIFS !  
COOPILOTE – CREAMOOP 14\* – CRESCENDO\*
- D / E** DYNAMIQUES SERVICES – EDEA – ELAN BATISSEUR – ELAN  
CREATEUR – COOP UNION – ENVOL – ESCALE CREATION\*
- F/G** FILEO CONSEIL – FILEO BATIMENT  
GRAINES DE SOL – GRANDS ENSEMBLE
- K** KANOPE\*
- L** LA MAISON DE L'INITIATIVE\*  
LE COMPTOIR DES ENTREPRENEURS  
LES CHANTIERS DE DEMAIN\* – LET'S CO UP
- M** MEDINSCOPE – MINE DE TALENTS
- O** ODYSSEE CREATION\* – OUVRE BOITE 44\* – OZ – OZON
- P** PENN AR BAT – PERSPECTIVES\* – PORT PARALLELE
- R** REGABAT\* – REGATE\* – RHIZOME – RURBAN COOP
- S** SCOP 276 – SCOPADOM – SVP
- T/V** TALENTS CROISES – VECTEUR ACTIVITES – VIVELA

## GROUPE B : Organisations partenaires et personnes physiques

- A** AZIMUT
- C** CREDIT COOPERATIF
- F** FRANCE ACTIVE
- I** IDES
- M** MACIF
- U** UR MIDI PYRENEES  
UR PACA CORSE  
UR OUEST  
Stéphane Bossuet – Charlotte Dudignac

**Le Conseil d'administration**

L'Assemblée générale élit pour 6 ans les CAE qui siègeront au conseil d'administration de Coopérer pour Entreprendre. Ces dernières mandatent des représentant.es.

La CAE Antigone, représentée par François Micucci, et Les Chantiers de Demain, représentée par Lionel Dujardin, ont été élues au conseil d'administration de Coopérer pour Entreprendre lors de l'Assemblée Générale 2018.

8 réunions du conseil d'administration se sont tenues au cours de cette année.



**Stéphane Bossuet**

Président



**Caroline Audran**

Ouvre-Boîtes 44



**Sandrine Barrière**

Appuy Créateurs



**Alan Bouchon**

ACEASCOP



**Sylvie Catelan**

Mine de Talents



**Marie-Josée Daubigeon**

Coop'Alpha



**Barthélémy Demouzon**

Port Parallèle



**Myriam Faivre**

CLARA



**Antoine Touzé**

Elan Batisseur



**Pascal Viau**

Cdp49



**François Micucci**

Antigone



**Lionel Dujardin**

Les Chantiers de Demain

## L'Équipe nationale



**Stéphane Bossuet**

Président directeur général



**Charlotte Dudignac**

Directrice générale déléguée



**Marion Cotard-Couté**

Responsable administrative et financière



**Éric Heliot**

Chef de projet numérique



**Nelly Lechaplain**

Déléguée CJS



**Franck Quérat**

Chargé d'ingénierie de formation

En 2018, l'équipe nationale est composée de

→ Un Pôle CAE en charge de la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie et des missions des CAE.

→ Un Pôle CJS, dédié au déploiement et au développement de ce projet.

L'équipe salariée de Coopérer pour Entreprendre au 31/12/2018

### Une Équipe étendue

Outre les personnes salariées, l'équipe est étendue à des expert.es régulier.ères

- Une équipe de 4 développeur.es et 1 web designer UI
- Une équipe de 3 formateur.rices
- Une équipe de 4 auditeur.rices
- Un comité labellisation composé de 5 membres
- 18 collectifs thématiques

# NOS RÉSULTATS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS.

Le résultat de Coopérer pour Entreprendre s'établit en 2018 pour le pôle CAE à 5700 euros nets, et est équilibré pour le Pôle CJS. Le Chiffre d'affaires, qui représente 47% de nos produits d'exploitation, se répartit en cotisations à hauteur de 74%, et en prestations de services numériques, formation et activité de conseil pour le reste.

Premier poste de charge, les charges externes sont à 64% affectées à des prestations confiées à des experts externes ou à des missions confiées à des experts internes.

Viennent ensuite les charges salariales et les dotations d'exploitation associées principalement aux subventions, en hausse de 41% en 3 ans.

## EXERCICE CLOS 31/12/2018

### ACTIF

Capital non versé	21235 €
Immobilisations	15 843 €
Créances	593 595 €
Disponibilités	193 667 €
Charges const AV	29 606 €

### PASSIF

Capital	196 740 €
Résultat de l'exercice	5 700 €
Autres fonds propres	95 209 €
Provisions	144 084 €
Dettes	333 673 €
Produits const AV	78 540 €

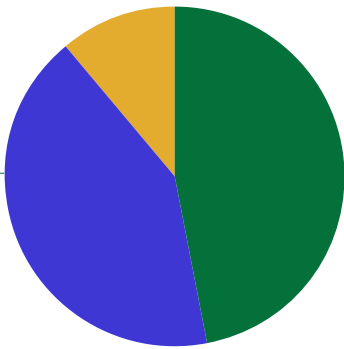
### PRODUITS

Chiffre d'affaires net	457 501 €
Subv exploitation	702 792 €
Reprises de provisions	121 573 €
Transfert de charges	30 027 €
Autres	60 €
Financiers	15 €
Exceptionnels	88 €

### CHARGES

Charges externes	634 132 €
Impôts et taxes	25 628 €
Charges salariales	449 287 €
Dot provisions	185 909 €
Autres	8 363 €
Financiers	1 770 €
Exceptionnels	12 67 €

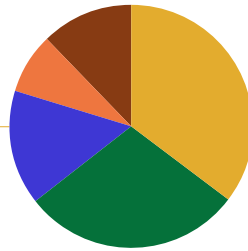
**Compte de bilan**



**Produits d'exploitation**

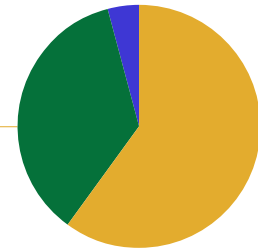
- 47% – CA net
- 42% – Subventions
- 11% – Reprise de provisions

**Compte de résultat**



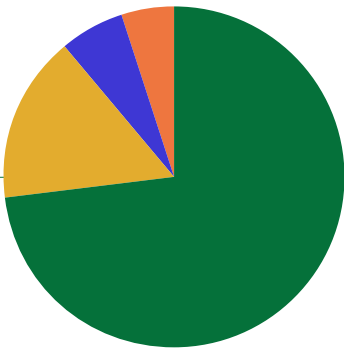
**Charges externes**

- 35% – Prestations
- 29% – Dév. ERP
- 15% – Charges fixes
- 8% – Animation réseau
- 12% – Autres frais



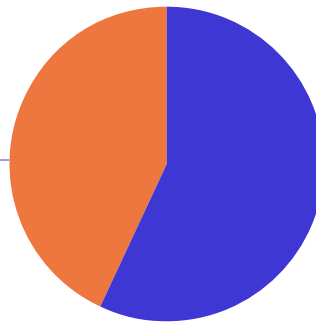
**Autres charges**

- 60% – Charges personnel
- 36% – Dotation exploitation
- 4% – Autres frais



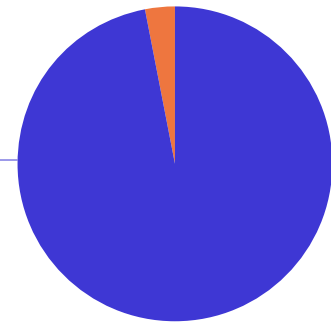
**Répartition du CA**

- 74% – Cotisations
- 16% – ERP
- 6% – Autres
- 5% – Label et formation



**Total subvention 2018**

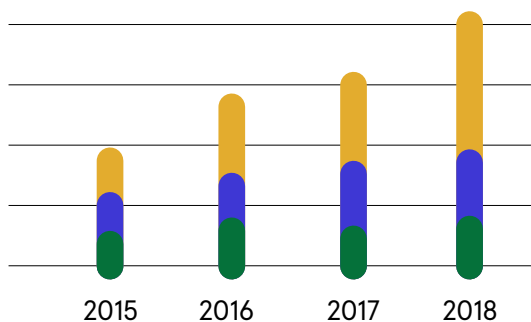
- 57% – Pôle CAE
- 43% – Pôle CJS



**Total CA net 2018**

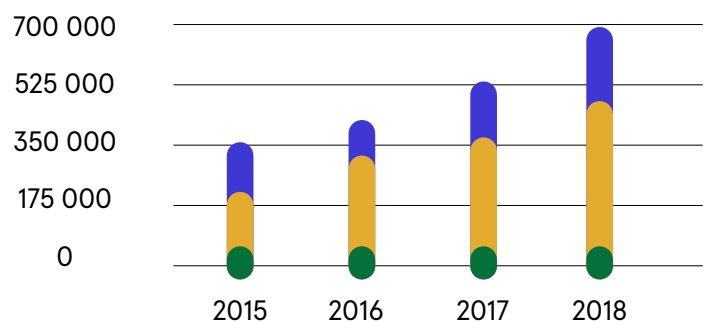
- 97% – Pôle CAE
- 3% – Pôle CJS

**Évolution des produits**



Cotisations | Prestations & formations | Subventions

**Évolution des charges**



Charges externes | Impôts & taxes | Charges de personnel

# ILS NOUS ONT SOUTENUS EN 2018





# **CONSOLIDER LES CAE**

## Un projet initié par les deux réseaux nationaux de CAE

Afin de porter une voix plus forte sur la place publique et renforcer la capacité d'action des CAE, notamment sur le volet juridique et promotionnel, Coopérer pour Entreprendre et Copéa travaillent depuis 2017 à tisser les contours d'une Alliance nationale commune à l'ensemble des CAE.

# CRÉER L'ALLIANCE NATIONALE DES CAE

### Un périmètre défini

#### 4 missions seront confiées à cette nouvelle structure

- 1. Le plaidoyer et la représentation,** pour promouvoir les CAE, leurs innovations et l'entrepreneuriat salarié en coopérative.
- 2. L'expertise et l'appui juridique,** pour sécuriser et renforcer nos coopératives.
- 3. La communication,** pour développer fortement la notoriété des CAE et du régime d'entrepreneur.e salarié.e associé.e.
- 4. L'observatoire,** pour mettre en lumière nos impacts, partager nos pratiques et nos innovations, alimenter la recherche et anticiper les mutations.

Une consultation à laquelle 68 CAE ont participé a été réalisée en juin 2018 pour prioriser les axes d'intervention de la future alliance des CAE. Les résultats font apparaître une priorité majoritairement donnée aux actions relatives à la représentation / lobbying ainsi que la promotion grand public.

→ 44 CAE ont priorisé sur la représentation / lobbying le fait de définir d'une stratégie commune pour influencer sur les évolutions légales et réglementaires possibles (droits et statuts des entrepreneurs)

→ 30 CAE ont priorisé sur la promotion grand public de développer des campagnes de communication.

#### Ordre de priorité des 4 domaines

	Représentation / Lobbying	Communication / Promotion	Juridique	Observatoire
#1	26	24	18	
#2	24	19	16	9
#3	18	13	27	10
#4		12	7	49



**Des états généraux en septembre 2018 donnent la faveur au scénario de fédération au sein du mouvement des scop.**

Organisés les 13 et 14 septembre 2018, des Etats généraux ont réuni plus de 140 membres issu.es de 75 CAE s. La majorité des participant.es ont mandaté le comité de pilotage de l'alliance pour travailler en priorité sur le scénario d'une fédération des CAE au sein du mouvement des Scop.



**Une fédération créée au printemps 2020**

Orchestrés par un comité de pilotage représentatif des organisations, les travaux se poursuivent en 2019, en y associant les CAE volontaires à travers de commissions et une rencontre en juillet 2019. la création de la fédération est attendue au premier semestre 2020.

Coopérer pour Entreprendre a répondu en septembre 2018 à l'appel à projets FSE « Concevoir, expérimenter et diffuser des outils et des démarches d'évaluation d'impact social » piloté par l'Avisé. Retenu, notre programme baptisé CAE-IMPACT sera conduit entre 2019 et 2021, et accompagné par le cabinet Ellyx.

# CAE — IMPACT

## concevoir et généraliser les études d'impact social pour les CAE et les communs du travail

“ *Le projet CAE-IMPACT fait partie des cinq lauréats de l'appel à projets lancé par l'Avisé, en tant qu'organisme intermédiaire FSE, sur le développement d'approches innovantes de l'évaluation d'impact social.*

Etienne Dupuis,  
Chargé de mission  
Impact social à l'Avisé

*L'intérêt et la spécificité du projet résident d'une part dans son approche, participative et structurante pour un réseau de l'ESS comme celui des CAE, et d'autre part dans la proposition d'une évaluation à 360 degrés des dynamiques collaboratives des CAE. Les outils et méthodes déployés pourront être capitalisés et diffusés à l'ensemble du secteur de l'ESS, c'est un des objectifs de l'appel à projet.*

”

## CAE-IMPACT POURSUIT 3 OBJECTIFS

# 1

Mesurer avec fiabilité l'impact social des CAE

# 2

Accélérer les démarches de progrès des CAE, mieux piloter la CAE

# 3

Participer à la structuration de l'innovation sociale en matière d'accompagnement des transformations du travail

1

### UNE DÉMARCHE STRUCTURANTE

d'innovation sociale en matière d'accompagnement à la création d'emplois, d'accès au droit et d'économie collaborative.

2

### UNE DÉMARCHE D'AMÉLIORATION

et de valorisation pour les CAE qui complète les dispositifs d'évaluation actuels par de nouveaux éléments permettant de mieux appréhender les actions déployées par les CAE.

3

### UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE

L'ensemble des CAE et leurs parties prenantes sont associées. La démarche sera testée par un consortium de 7 CAE volontaires et représentatives de la diversité des coopératives et des territoires.

4

### UNE DÉMARCHE INNOVANTE

qui permettra d'enrichir les méthodologies actuelles autour des études d'impact, et les connaissances encore trop parcellaires autour du bien-être au travail des travailleurs à leur compte.

5

### UNE DÉMARCHE TRANSPARENTE

Les résultats de l'ensemble de la démarche, méthodologie employée, mise en œuvre réalisée, obstacles rencontrés, leviers déployés et résultats obtenus, seront communiqués à l'ensemble des parties prenantes intéressées.

6

### UNE DÉMARCHE ÉTENDUE

Au-delà des CAE, des outils méthodologiques seront développés et proposés aux autres collectifs qui travaillent sur les « Communs », dont les tiers-lieux.

Afin de doter les CAE d'une démarche de progrès adaptée à leur métier, suffisamment complète pour être structurante et suffisamment souple pour durer, tout en assurant aux entrepreneur.es et aux financeurs des entreprises solides, en capacité de répondre en tout point à leurs engagements, le LABEL Coopérer pour Entreprendre a été créé en janvier 2015.

4 ans plus tard, le processus d'audit et de labellisation des CAE se poursuit : en 2018, 18 nouveaux audits ont été réalisés et 13 nouvelles CAE ont été labellisées.

# Une démarche commune de qualité et d'intérêt général : LE LABEL COOPÉRER POUR ENTREPRENDRE

**Initiée lors de l'AG 2018, une consultation des CAE sociétaires s'est formalisée en septembre 2018 par l'adhésion en ligne de 89% des CAE (74% de participation) aux principes suivants, approuvés formellement lors de l'AG de 2019 et inscrits dans la Charte de Coopérer pour Entreprendre.**

Le processus de labellisation est la démarche qualité de Coopérer pour Entreprendre. Elle réunit dans un référentiel commun les obligations et les bonnes pratiques propres à une CAE de Coopérer pour Entreprendre.

Toute CAE sociétaire de Coopérer pour Entreprendre doit systématiquement s'engager dans cette démarche qualité et être auditée.

À l'issue de l'audit, Coopérer pour Entreprendre valorise les bonnes pratiques de la CAE auditée et émet des recommandations.

Sont labellisées pour 3 ans, les CAE auditées qui obtiennent 100% des critères obligatoires, et 50% des critères recommandés. Elles peuvent utiliser la marque LABEL Coopérer pour Entreprendre.



**Questionnaire de satisfaction – mai 2019**

Un label utile et reconnu	non, pas du tout	non, pas vraiment	oui, plutôt	Oui, tout à fait	ne se prononce pas
Formaliser les pratiques	0	2	8	10	-
Optimiser les processus	0	4	13	3	-
Finir les chantiers	1	6	9	4	-
Vous mettre en conformité	0	3	9	8	-
Identifier les bonnes pratiques	0	4	9	7	-
Décloisonner les équipes	5	4	7	2	-
Valoriser votre CAE	1	2	8	8	1

“

*Le label Coopérer pour Entreprendre est reconnu en région Normandie, qui a décidé de conditionner l’octroi de subventions aux CAE à leur labellisation.*

Sylvie Errard, gérante de la CAE Crescendo.

”

Organisme de formation référencé au Data-dock, Coopérer pour Entreprendre accompagne le développement des compétences des CAE en proposant un programme de formations répondant à des besoins jusque-là non pourvus.

# NOS FORMATIONS

## Formation-action sur le sociétariat en CAE

Afin de doter les personnes en charge de l'animation de la vie coopérative de leur CAE de méthodes leur permettant d'observer et de comprendre la spécificité du sociétariat dans leur coopérative, Coopérer pour Entreprendre a lancé en 2018 une première session de 3 jours, alternant formation présentielle et mise en pratique sur le terrain.

Réalisée par le Laboscop, cette formation a réuni 6 CAE par binôme de stagiaires (un entrepreneur sociétaire et un chargé d'accompagnement), avec comme objectifs pédagogiques :

- + Savoir mener un diagnostic qualitatif des pratiques et des représentations liées au sociétariat dans sa propre CAE.
- + Echanger sur les spécificités de sa CAE avec les autres membres du réseau afin d'identifier et de formaliser les problématiques communes, les freins et résistances ainsi que les éléments favorisant un sociétariat engagé.
- + Identifier des axes de travail permettant de faire évoluer la qualité de la vie coopérative au sein de sa CAE
- + Élaborer une démarche d'animation de la vie coopérative

En parallèle, Coopérer pour Entreprendre a poursuivi en 2018 la structuration de son offre de formation à travers :

- + une analyse approfondie des besoins de formation conduisant à l'élaboration de 6 parcours de formations, qui seront progressivement mis en place à partir de 2019.
- + la création du comité « Formation et compétences » en charge du pilotage de l'offre.

“ **Du haut de leurs 25 ans, les CAE disposent aujourd'hui d'une expérience coopérative conséquente qui reste toutefois souvent intuitive. Le projet de cette formation est d'évoluer vers une plus grande maturité coopérative partagée en s'appuyant sur la formalisation de ces pratiques intuitives.** ”

Ghislaine Libéros et  
Stéphanie Brulé Josso  
du Laboscop

## Formation Créer une CAE

Destinée aux porteurs de projet de CAE, cette formation deux jours réalisée par Marie Lancelin et Charlotte Dudignac a pour objectifs pédagogiques de :

- Connaître l'histoire des CAE et les valeurs du réseau Coopérer pour Entreprendre.
- Comprendre le parcours d'un porteur en CAE.
- Comprendre la logique d'une demande de prise en charge assurantielle.
- S'initier à la législation sociale, appréhender la logique des contrats CAPE et CESA.
- Comprendre les grands principes de la rémunération.
- Connaître les missions, méthodes et postures de l'accompagnement.
- Percevoir les spécificités des règles comptables en CAE.
- Identifier les principaux risques pour les entrepreneurs et les CAE.

**24 porteurs de projet ont suivi cette formation en 2018, reconduite en 2019.**

“ *J'ai compris que la gestion des risques n'était pas assez forte dans mon projet.* ”

## Accompagner la réforme de la formation professionnelle

**68% des CAE sont organismes de formation**

La « Loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel » de septembre 2018 pose de nouvelles exigences pour les Organismes de formation financés par un opérateur de compétences, l'Etat, les Régions, Pôle emploi, le CPF, l'Agefiph : dès le 1<sup>er</sup> janvier 2021, obligation leur sera faite d'obtenir une certification qualité délivrée par un organisme accrédité, sur la base d'un référentiel national.

### 68% des CAE sont organismes de formation

Depuis 2016, Coopérer pour Entreprendre anime un groupe de travail autour de la démarche qualité des CAE organismes de formation. En 2018, un comité dédié a vu le jour, avec comme mandat de définir une stratégie nationale vis-à-vis de la formation professionnelle. Un premier séminaire de deux jours en octobre a ainsi rassemblé près de 40% des CAE sociétaires.

“ *Le comité OF de Coopérer Pour Entreprendre nous permet d'appréhender des aspects de la réforme de la formation professionnelle qui nous auraient échappé et d'envisager des pistes de développement pour les activités de nos formateurs. Grâce à la méthode de travail mise en place au sein du groupe et aux échanges avec les membres des autres CAE, nous envisageons sereinement la transition du datadock vers la certification.* ”

François Hureau,  
CAE Antigone

En 2019, Coopérer pour Entreprendre accompagnera la certification des CAE OF à travers une démarche plurielle :

- Formations « animer la démarche qualité de sa CAE OF en vue de sa certification »
- Audits blancs croisés
- Module d'auto-diagnostic
- Recueil des bonnes pratiques
- Négociation collective avec un « organisme de certification ».

## Tilt : un outil pour faire réseau

Lancé en 2018, Tilt est une plateforme ouverte à tous.tes les entrepreneur.es salarié.es, associé.es, membres d'équipe d'appui, gérant.es, membres des instances du réseau. Se connaître, partager les expériences, capitaliser les bonnes pratiques, identifier les personnes ressources sur des thématiques spécifiques, partager des ressources et s'informer sur les activités et actualités sont désormais offertes par Tilt.

### Tilt en chiffres c'est fin 2018 :

- 390 utilisateur.rices ;
- 78 référent.es Tilt issus de 65 CAE ;
- 15 fiches tutoriel et mémo réalisées ;
- 7 Tilt NEWS, newsletters dédiées aux utilisateur.rices de Tilt ;
- 80 sujets de discussion ouverts sur le forum ;
- 460 ressources disponibles dans l'espace documentaire.




**Outre les formations, des rencontres physiques ont été organisées, facilitant ainsi le partage et la mutualisation de pratiques ou de plans d'action communs. Ces journées s'adressent aux communautés, qui réunissent les professionnels qui partagent la même fonction ou la même filière.**

**Fin 2018, 80 % des CAE ont participé à au moins une rencontre physique de mutualisation.**





**TRANSFORMER  
LE RÉSEAU ET  
LES CAE PAR  
LE NUMÉRIQUE**

enDI

# Plateforme des indépendant.es et de leurs accompagnants

Éditeur de logiciel depuis 2005, Coopérer pour Entreprendre a acté une ambition de transformation numérique du réseau et de ses CAE en 2016, avec le soutien de la Caisse des Dépôts, de l'AFE, de l'Europe, rejoint en 2018 par la Fondation Crédit Coopératif.

Fer de lance de cette transformation, l'activité d'édition de logiciel s'est fortement accélérée en 2018 avec enDI, avec pour objectif de sécuriser et simplifier, par le numérique, l'activité des indépendant.es réuni.es en collectifs, à travers un service complet, performant, simple et économique.

“

**2019 sera une année charnière dans l'exécution de la stratégie numérique, basculant de la phase d'avant-projet**

Éric Héliot, Chef de projet numérique à Coopérer pour Entreprendre

**à la phase de développement puis d'utilisation.**

”

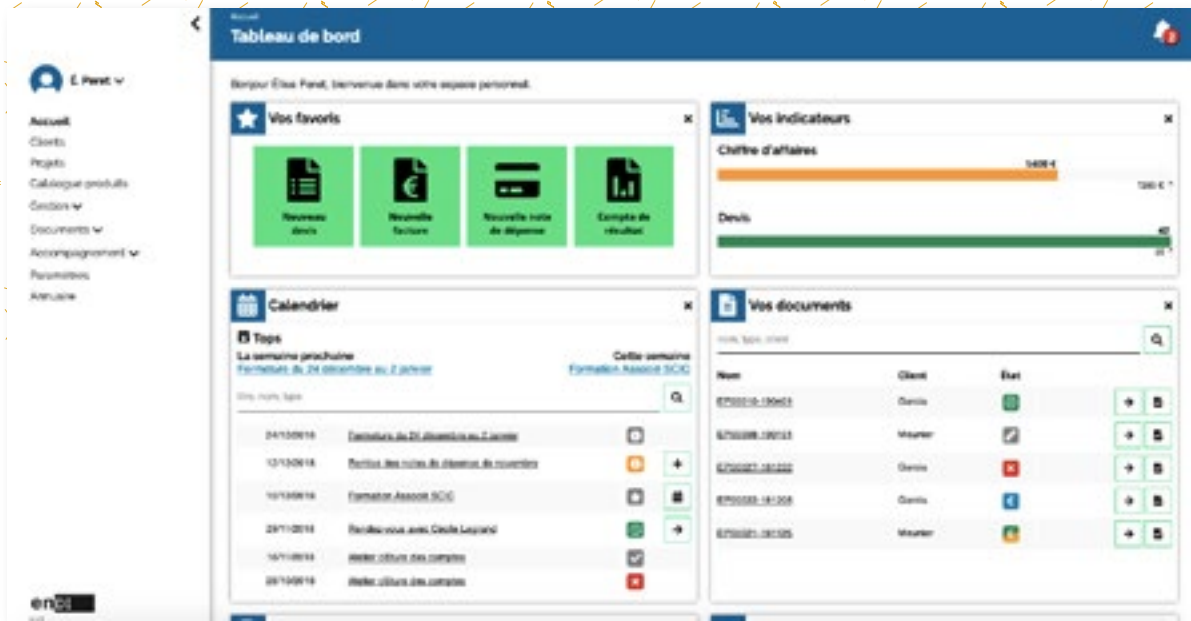
**La gestion commerciale et administrative des collectifs d'indépendant.es, s'appuie nécessairement sur des logiciels de gestion pour gagner en productivité et garantir une maîtrise des risques.**

Coopérer pour Entreprendre a lancé en 2018 le projet de convergence de ses deux logiciels Autonomie et Winscop, qui deviennent enDI (pour entreprendre différemment).

Développé sous licence libre, enDI reprend l'architecture technique d'Autonomie et modernise le meilleur des fonctionnalités de Winscop et Autonomie. À sa sortie en 2019, enDI remplacera automatiquement Autonomie, puis progressivement Winscop, les migrations nécessitant un accompagnement et un ré-apprentissage des utilisateurs.

Un catalogue de 200 nouvelles fonctions, dont plus de 70% n'existent pas sur les 2 logiciels existants, ont ainsi été définies avec la participation active des utilisateurs-sociétaires.

- 5 000 utilisateur.rices de l'un des deux ERP (80% des CAE de Coopérer pour Entreprendre).
- Une feuille de route de 200 nouvelles fonctions à horizon 2022.
- Un logiciel libre (<https://framagit.org/endi/>) avec une documentation utilisateur complète et publique (<https://doc.endi.coop>).



**Un modèle économique en transformation**

**enDI porte l'ambition de transformation du modèle économique de Coopérer pour Entreprendre, avec comme lignes directrices :**



Le changement de tarification d'enDI, pour pérenniser l'outil tout en veillant à ce qu'il soit davantage accessible aux petites structures.



Un plan d'investissement pour accélérer le projet et mettre à disposition l'ensemble des fonctions en 4 ans, avec comme première étape un tour de table interne au réseau (objectif de couverture d'un tiers des besoins).



L'ouverture dès 2019 de la plateforme aux collectifs et structures non sociétaires de Coopérer pour Entreprendre.

**En 2019,**

- Coopérer pour Entreprendre consolidera le plan d'investissement auprès de ses sociétaires et de ses partenaires.
- enDI aura ses 3 nouvelles versions annuelles avec des objectifs ambitieux en terme de fonctionnalités.
- Coopérer pour Entreprendre qualifiera un partenaire pour la dématérialisation et préparera de nouveaux services numériques, accessibles et intégrés à enDI.
- L'accompagnement des sociétaires à la mutation Autonomie/Winscop vers enDI sera central pour cette année.
- La mise en place du mix-marketing nous permettra d'ouvrir le service aux collectifs non sociétaires de manière plus volontaire.
- Une recherche-action permettra de placer enDI dans les dispositifs d'AFEST.

# CAMPUS NUMÉRIQUE

**Campus  
Numérique,  
c'est:**

1

UNE DÉMARCHE DE CONDUITE  
DU CHANGEMENT IMPULSÉE  
PAR COOPÉRER POUR  
ENTREPRENDRE EN 2016 QUI  
VISE À PROFESSIONNALISER  
LES PRATIQUES ET LES USAGES  
AUTOUR DU NUMÉRIQUE,  
EN RÉPONDANT AUX  
PROBLÉMATIQUES CONCRÈTES  
VÉCUES PAR LES CAE ET  
LES ENTREPRENEUR.ES

2

UNE STRATÉGIE DES PETITS  
PAS, QUI PERMET DE  
CONSTRUIRE DES RÉPONSES  
ET UNE CULTURE COMMUNS,  
EN PARTANT DES BESOINS  
ET DE LA DIVERSITÉ DES  
USAGES, ET D'IDENTIFIER LES  
FACILITATEURS INTERNES.

3

UN INCUBATEUR  
D'INNOVATIONS NUMÉRIQUES  
POUR TOUS / DES ACTIVITÉS DE  
R&D AUTOUR DU NUMÉRIQUE  
ET DES USAGES (FAIRE DE LA  
VEILLE, MONTER DES PROJETS,  
ÉVALUER LA FAISABILITÉ DANS  
LE CONTEXTE DES CAE)

# En 2018, Campus numérique a travaillé sur

Les risques réglementaires et cyber, et sur un projet de marketplace coopérative.

## Conformité RGPD

Le règlement général sur la protection des données, entré en vigueur le 25 mai 2018 renforce et unifie la protection des données pour les individus au sein de l'Union européenne. Son application dans les CAE intervient à deux niveaux : celui de la protection des données des entrepreneur.es accompagné.es en CAE, et celui des données personnelles collectées par les entrepreneur.es eux et elles-mêmes, dans le cadre de leur activité. Coopérer pour Entreprendre a accompagné les CAE et les entrepreneur.es dans leurs démarches de mises en conformité à travers des journées d'information, du benchmark d'outils de gestion, du partage de documents, modèles et pratiques sur Tilt.

## La dématérialisation

La dématérialisation vise à se défaire des preuves papier pour les administrations et les différents recours dont la CAE pourrait faire l'objet. Pour les CAE, elle

- la dématérialisation du dossier RH et du bulletin de salaire (coffre-fort électronique),
- les notes de frais
- la signature des contrats de travail, des contrats CAPE et des contrats commerciaux à distance à l'aide de signature électronique.
- l'émission cachetée et horodatée des principaux documents tels que devis, facture, ainsi que la conformité des formats aux exigences des marchés publics.

La stratégie de Coopérer pour Entreprendre retenue à ce jour passe par la sélection de prestataires et l'intégration de leur offre dans enDI sous forme d'options payantes. Cela permet de disposer de fonctionnalités de qualité, certifiées sur les standards requis pour ces fonctionnalités mettant en jeu la sécurité et le droit de la preuve.

## Cyberveillance

Le risque cyber est très important pour les TPE/PME, que ce soient les violations des données personnelles directement lié au RGPD, ou la perte d'activité, la dégradation des outils de travail par des attaques cyber classiques. La plupart des structures n'ont ni personnel dédié, ni procédure de gestion de crise, ni même des connaissances expertes mobilisables rapidement. L'application systématique de mesures très simples est donc essentielle pour minimiser ce risque.

Dans cette optique, Coopérer pour Entreprendre recommande, diffuse les guides officiels, mais conseille aussi ses CAE en matière d'urbanisation de leurs systèmes d'informations que ce soit sur le risque cyber mais aussi sur les risques techniques et contractuels.

# CAMPUS NUMÉRIQUE

## À VENIR EN 2019

### Plateforme de formation – Learning Management System (LMS) et classe virtuelle



Quelle plateforme utiliser pour diffuser l'offre de formation des CAE, des entrepreneur.es et de Coopérer pour Entreprendre ?

À l'heure où la digitalisation des contenus de formations est en train de devenir une norme, les CAE se doivent de basculer sans attendre une partie des ateliers d'accompagnement en format distanciel avec ou sans animateur.rice, et de proposer un service de qualité aux entrepreneurs.

Nous nous sommes saisis de cette question en 2018, et serons en capacité de proposer une solution prestataires en 2019 et de gérer la mutualisation de la plateforme. Nous proposerons également un dispositif pour l'évaluation des compétences numériques des équipes d'appui et des entrepreneur.es ?

## Marketplace coopérative

En 2018, Coopérer pour Entreprendre a étudié la faisabilité d'un nouveau concept de plateforme coopérative de place de marché, destinée aux entrepreneur.es des CAE et fondée sur 3 innovations de services :

- Plateforme pour tous : forte géolocalisation, diversité de métiers couverts, interconnexions avec des marketplaces de référence.
- La mutualisation des données marketing par et pour les entrepreneur.es, dans une visée de montée en compétences.
- Une contribution-temps pour favoriser la coopération.

Afin d'évaluer ses capacités à porter ce projet Coopérer pour Entreprendre a ainsi participé à la 8<sup>e</sup> édition du transformateur numérique, sur le thème des communs, et a fait appel à l'association Alter'Actions pour réaliser une étude de marché, qui a confirmé notre intuition première : seule une alliance entre plusieurs places de marché relevant des communs permettra d'atteindre les « masses critiques » nécessaires à de telles plateformes (effets réseaux). Ce projet a notamment bénéficié du soutien de la Fondation Crédit coopératif.



En 2019, Coopérer pour Entreprendre sera à l'affut pour participer à des projets de plateformes coopératives.

The background features a large, solid gold-colored shape on the left side, resembling a stylized letter 'L' or a thick arrow pointing downwards. The rest of the background is white with a faint, light blue dotted pattern. Overlaid on this pattern are several large, semi-transparent white geometric shapes, including triangles and rectangles, some of which are slightly offset from each other, creating a layered effect.

# **ÉTENDRE LE MODÈLE DES CAE**

Les Coopératives Jeunesse de Services sont des projets d'éducation à l'entrepreneuriat coopératif, pour les jeunes de 15 à 18 ans.

Le temps d'un été, les jeunes s'initient au fonctionnement démocratique d'une entreprise, à l'organisation collective du travail, développant leur esprit d'initiative et prenant conscience de leurs capacités d'agir.

# Étendre le modèle CAE AUX JEUNES

2018 

**54 CJS sur 10 régions,**  
dont 40 situées sur des  
quartiers politique de la ville

**16 nouveaux  
territoires**

**83% des CJS sont  
actuellement portées  
par des CAE de Coopérer  
pour Entreprendre.**

**Chiffre d'affaires  
total → 260 000 €**  
soit environ 5 000€  
par CJS

**Plus de 600  
partenaires locaux**





Deux reconnaissances institutionnelles ont été décernées aux CJS : **le prix de l'innovation sociale** décerné à l'Assemblée nationale le 14 décembre 2018 et **le prix spécial du Jury du Prix européen de la promotion de l'esprit d'entreprise**.



## VERS UNE NOUVELLE ORGANISATION ET GOUVERNANCE

Depuis fin 2014, Coopérer pour Entreprendre assure le pilotage et le développement du projet de Coopératives Jeunesse de Services, en s'appuyant notamment sur une équipe nationale dédiée au projet, ainsi que des relais régionaux au sein de structures régionales de l'ESS.

Une transition a été amorcée en 2018 vers une nouvelle structure pour piloter le projet. La Fabrique Coopérative a ainsi vu le jour le 17 décembre 2018, elle est présidée par Nelly Lechaplain et vice-présidée par Stéphane Bossuet, en charge des partenariats, et par Sébastien Chaillou, en charge de la trésorerie.

# Étendre le modèle CAE AUX PERSONNES ÉLOIGNÉES DE L'EMPLOI ET DE L'ENTREPRENEURIAT





## Coopératives éphémères pour adultes



En 2018, Coopérer pour Entreprendre a lancé un nouveau projet soutenu par la Fondation de France et le FSE, pour expérimenter Flashcoop, un nouveau concept de coopératives éphémères, d'une durée quelques jours et visant à produire un « déclic » chez des personnes qui ne se tourneraient pas naturellement vers l'entrepreneuriat.



Cette expérimentation se fondera sur 10 coopératives éphémères, sur le même modèle d'ingénierie et au travers d'un accompagnement spécifique (formation, mentorat, communauté) et une évaluation coordonnée.

L'expérimentation Flashcoop sera lancée en 2019 et se poursuivra jusqu'en 2020.

### Vers des CAE d'insertion

Un nombre croissant de structures du secteur de l'insertion par l'activité économique envisagent de s'appuyer sur le modèle des coopératives d'activité et d'emploi pour compléter l'offre du secteur de l'insertion par l'activité économique, en proposant un accompagnement sécurisé et adapté vers l'entrepreneuriat dans le cadre d'une gouvernance coopérative.

Le plus abouti de ces projets est porté par l'association des Cités du Secours Catholique, que Coopérer pour Entreprendre soutient et accompagne. En 2018, Coopérer pour Entreprendre a accompagné ce projet via une expérimentation de coopérative éphémère en phase amont de l'étude de faisabilité et a entamé une mission d'expertise sur le modèle économique et de gouvernance.

À suivre !

En fort développement depuis 2010, les tiers-lieux sont aujourd'hui considérés comme des leviers de transformation de l'action publique sur les territoires.

Loin de n'être que l'apanage des métropoles, la moitié des tiers-lieux français sont situés hors-métropole et brassent une très grande diversité de publics, nécessairement impactés par les transformations du travail.

# Étendre le modèle CAE AUX TIERS-LIEUX

**Les convergences  
entre tiers-lieux et CAE  
sont nombreuses**

Quelques CAE portent des projets structurants de tiers-lieux : KaleidosCOOP à Strasbourg, Les Bains Douches à Nantes, les Usines Nouvelles à Ligugé.



**60%**

des entrepreneur.es-salarié.es fréquentent des ateliers partagés ou autres espaces de coworking.

chiffres 2018 de Coopérer pour Entreprendre

**38%**

des CAE sont en partenariat ou ont un projet de tiers-lieu. À titre d'exemple, les CAE de Nouvelle-Aquitaine ont mis en place un partenariat avec La Coop des Tiers-Lieux aquitains pour accompagner l'accès à un espace physique aux entrepreneur.es-salarié.es.

**Coopérer pour Entreprendre a accéléré en 2018 son exploration autour des tiers-lieux avec un séminaire de deux jours à l'été aux Usines Nouvelles, tiers-lieu co-fondé par l'une de ses CAE Culture (Consortium Culture) à Ligugé.**

Ce séminaire a permis de révéler les besoins d'accompagnement des CAE ayant un projet de tiers-lieux, de produire des premiers outils diagnostic et de structurer une première communauté de CAE souhaitant se mobiliser sur cette question.



**UN SECOND  
CHANTIER  
A ÉTÉ OUVERT**

Sur la création d'une offre de services vers les tiers-lieux. Un comité tiers-lieux a été lancé, avec pour mission de piloter le développement de cette offre.

Coopérer pour Entreprendre a également participé à :

- la consultation Coworking organisée par le CGET en juin 2018.
- une étude CAE et Tiers-lieux réalisée par la Cg-scop fin 2018



## **Coopérer Pour Entreprendre**

37, rue Bouret 75019 Paris  
01 42 63 47 71  
[www.cooperer.coop](http://www.cooperer.coop)  
[info@cooperer.coop](mailto:info@cooperer.coop)

Septembre 2019  
© Coopérer Pour Entreprendre  
*Société Anonyme Union d'Économie Sociale*

---

*Conception* : **Coopérer pour Entreprendre**  
*Graphisme* : **Signes du Quotidien**

Droits à l'image : OuvreBoites ©France Active - Marc Roger, Les Beaux Jours, Coopérer pour Entreprendre, Jean François Merle, CAE CLARA.